

## Toujouse : Jeux Olympiques du Bas-Armagnac avec Monguilhem et Perquie

Le maire présente ses vœux et la vie de la commune



Toujouse : Jeux Olympiques du Bas-Armagnac avec Monguilhem et Perquie

Jacques Tartas, maire de Toujouse, présente ses vœux le 18 janvier. Il met en avant les Jeux Olympiques du Bas-Armagnac qui ont vu s'affronter des équipes de Toujouse, de Monguilhem et de Perquie. Car, dit-il, « j'ai été bluffé par les résultats de Toujouse : 10 médailles d'or sur 19 possibles ».

Le maire avoue : « J'avais dit avant les épreuves, que Toujouse serait dernier, mais j'avais sous-estimé la capacité des habitants de notre commune à se surpasser et la très grande participation de vous tous, acteurs et spectateurs. (...) Merci à vous tous ».



Jacques Tartas au micro

Un film résumant les épreuves est projeté à la suite de ces paroles. On y voit diverses épreuves : course d'obstacles, course en sac, course avec un enfant sur le dos et de nombreuses autres épreuves amusantes.



Logo des Jeux Olympiques du Bas-Armagnac

Le recensement se déroule du 16 janvier au 15 février 2025. L'agent recenseur est Valérie Bernardeau. Mais il est possible et plus simple de se faire recenser par Internet. 70 % des Gersois se font recenser par Internet : le maire espère qu'à Toujouse, ce pourcentage sera égalé, voire même dépassé !

Il demande aux habitants de n'oublier personne, en particulier les personnes logées gratuitement.

Il souligne que la population de Toujouse est de 306 habitants au 1er janvier 2022. Or, plus il y a d'habitants, plus la Dotation globale de fonctionnement est élevée.

Il rassure les habitants : les renseignements obtenus sont transmis uniquement à l'INSEE et non aux impôts « comme certains le croient ».

Malheureusement 17 maisons sont vacantes, ce qui va pénaliser le recensement 2025. De plus, les nouvelles lois et le Scot (Schéma de cohérence territoriale) obligent à modifier la carte communale : en attendant, les ventes de terrains sont gelées ainsi que les permis de construire. Tout ceci « pénalise financièrement la commune ».

### **Le maire présente le Conseil municipal, les employés et les associations (notamment pour les nouveaux arrivants)**

Les Conseillers municipaux :

Nicolas Balaine (1er adjoint),

Jean-Bernard Brunello (2e adjoint),

Jean-Marc Soucuret (3e adjoint),

Aymeric Bousquet,

Philippe Capin,

Georges Bernardeau,

Clémence Lacourt,

Jean-Noël Fourcade,

Marie Senac,

Les employés de la commune :

Virginie Amand,

Mireille Debec

Jeremy Brettes

Paul Dugary

Julie Saint-Martin,

Les associations :

le Comité des fêtes (créé en 1938),

La Buvette municipale,

le Foyer rural (en sommeil)

Culture et patrimoine de Toujouse (pour le Musée, l'église et les arènes),

La Reine des prés (cuisine des plantes et fleurs sauvages),

Le Rallye tout-terrain « Terres d'Armagnac »,

Le Club génération mouvement de Castex, Monguilhem et Toujouse,

l'Association des parents d'élèves,

la Société de chasse Monguilhem-Toujouse,

la Route de la Transhumance qui passe au Musée depuis 2001.

Jacques Tartas fait appel aux bénévoles pour qu'ils aillent renforcer les associations.

### **Principaux travaux réalisés en 2024**



**L'église de Toujouse**

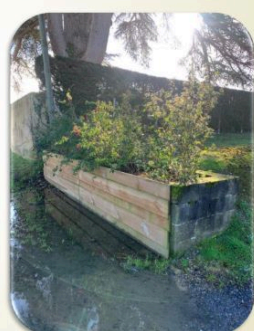
Restauration extérieure de l'église,

### Parterres de fleurs réalisés par Jérémy

**Dans le cimetière**



**Aux abords du cimetière**



Parterres de fleurs au cimetière. **Photos projetées par Jacques Tartas,**

**Photo projetée par Jacques Tartas**



Création d'une aire de jeux. **Photo projetée par Jacques Tartas**



Habillage des poubelles au cimetière. **Photo projetée par Jacques Tartas**

Réalisation d'une piste de danse au Musée du Paysan gascon.

### **Principaux projets pour 2025**

Révision de la carte communale (voir ci-dessus)

Mise à jour du Plan de Sauvegarde,

Rénovation de l'église (chantier de 2 à 3 ans),

Rafraîchissement des arènes pour leur 25e anniversaire,

Nouvelle entrée du cimetière,

Couverture du hangar Lamothe.

### **Les principaux événements de 2024...**

Au Musée du Paysan gascon : Nuit européenne le 18 mai, bals gascons en juillet et août, la fête de la transhumance et du patrimoine les 21 et 22 septembre, des marchés aux plantes ; de plus, des démonstrations d'artisanat ont eu lieu tous les mardis et vendredis après-midis en juillet et août,

Dans la commune : Fête de la musique le 21 juin, le Rallye tout-terrain le 6 juillet, la cérémonie au bois de Bascaules le 6 août, les Fêtes de Toujouse du 29 au 31 août, spectacle Bisar le 20 octobre.

### **...Et ceux prévus en 2025**

Au Musée du Paysan gascon : 17 mai Nuit européenne des musées, 16 juillet bal trad avec Acquo-que-sona, 20 août concert avec Adi-jazz, 20 et 21 septembre la fête de la transhumance et du patrimoine les 21 et 22 septembre (dîner animé par Aetz-beroi, marché aux plantes (date non-fixée) ; de plus, des démonstrations d'artisanat ont eu lieu tous les mardis et vendredis après-midis en juillet et août,

Dans la commune : 21 février assemblée générale du Comité des fêtes, 8 mai cérémonie, et course landaise l'après-midi, 6 août Cérémonie au bois de Bascaules, du 5 au 7 septembre Toujouse en fête avec les 25 ans des arènes, 21 septembre soirée de la Transhumance et divers concours de belote.

### **Informations pratiques**

Pour être mis au courant de ce qui se passe dans la commune, il suffit de donner son adresse courriel à la mairie.

On peut aussi consulter le site Internet de Toujouse et sa page Facebook :

Le site internet de la commune : [<https://www.mairie-toujouse.fr/>]

La page Facebook : [<https://www.facebook.com/mairietoujouse.gers/>].

N.B. - Sur la photo du haut de page : le maire et les Conseillers municipaux.